



Municipalité de Sayabec

DISCOURS DU MAIRE

Situation financière 2020

Chers Sayabécoises et Sayabécois,

Il me fait plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier de l'exercice 2020 tel que présenté par la firme Mallette, et ce, conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec.

Les revenus de fonctionnement de la Municipalité s'établissent à 4 120 365 \$ comparativement à 3 582 441 \$ en 2019. Ces revenus additionnels s'expliquent par la hausse des transferts gouvernementaux destinés à la municipalité. Rappelons qu'un gel du taux de la taxe foncière générale est en vigueur depuis trois ans et que les revenus de taxations sont les mêmes depuis l'exercice financier 2019.

Les revenus d'investissements s'élèvent à 6 808 844 \$, ce qui représente la subvention du Ministère des Transports du Québec versée à la Municipalité pour les travaux de réfection de la route du Lac Malcolm, un dossier que votre conseil municipal est très fier d'avoir mené à terme, au plus grand bonheur des usagers de la route, des résidents de ce secteur et de l'industrie touristique.

Les dépenses de fonctionnement (incluant les immobilisations) se sont élevées à 4 166 947 \$ en 2020 comparativement à 4 097 853 \$ en 2019. Nous avons, encore une fois cette année, réussi à contenir la hausse de nos dépenses de fonctionnement à 1,69 %, un niveau inférieur à l'inflation.

Après une conciliation des activités d'investissement de 404 557 \$ (déduction faite des dépenses en immobilisations, des charges d'amortissement, du remboursement au fonds de roulement et à la réserve financière pour l'assainissement des eaux), la municipalité de Sayabec termine l'exercice financier 2020 en enregistrant un surplus budgétaire de l'ordre de 357 975 \$.

Toujours en 2020, la dette à long terme a diminué de 987 011 \$ pour s'établir à 11 267 845 \$ comparativement à 12 254 856 \$ en 2019. Notons que la partie de la dette à la charge des contribuables de Sayabec (aussi appelée dette nette) est passée de 6 093 208 \$ en 2019 à 4 124 326 \$ en 2020, une baisse de 1 968 882 \$. L'écart entre les deux montants (11,2M\$ et 4,1M\$) est à la charge du gouvernement du Québec par le biais de ses programmes de subvention en infrastructures, à la charge de certains secteurs ou à la charge de nos partenaires municipaux (St-Noël et St-Damase) pour la route du Lac-Malcolm par exemple.

Je tiens à souligner le travail exceptionnel accompli par mes collègues du conseil au cours de l'année. Malgré un contexte de pandémie historique et certaines décisions difficiles, mais nécessaires, vous vous êtes acquitté de votre devoir de bons gestionnaires avec exemplarité, et, ce dans l'intérêt de tous les contribuables de Sayabec, c'est tout à votre honneur. Nous n'avons pas tenté de fuir les difficultés, nous les avons affrontés et avons pris nos responsabilités.

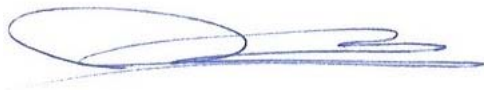
Peu d'organisations au Québec sont soumises à autant de vérifications que les instances municipales. En plus de toutes les lois et de tous les règlements auxquels les municipalités doivent se conformer, elles doivent rendre des comptes à de multiples instances gouvernementales, en plus d'être en étroite relation avec les citoyens qui s'attendent, légitimement, à des services de proximité de qualité supérieure et à une gestion sans faille des deniers publics.

Sous la direction de Monsieur Joël Charest, les employés municipaux nous ont offert des services publics de qualité à tout égard et je les en remercie. J'en profite pour souligner l'esprit d'initiative et la recherche constante de solutions mises en place afin d'offrir les meilleurs services à notre population en période de pandémie. Sachez que cela leur a demandé beaucoup de résilience et d'adaptation.

Alors que nous sommes à l'heure des bilans, en cette fin de mandat, les membres du conseil municipal se joignent à moi pour exprimer notre fierté et notre sentiment du devoir accompli. Que ce soit au niveau du contrôle de nos dépenses publiques, à l'implication de nos employés dans la recherche active de solutions et d'innovations, au contrôle de la dette publique ou pour avoir été en mesure d'aller chercher davantage de subventions et de transfert gouvernementaux nous permettant d'augmenter nos revenus de fonctionnement sans augmenter les taxes, le travail effectué a été colossal. Nous laissons une municipalité en très bonne situation financière.

Ce fut un privilège de vous servir au cours des quatre dernières années.

Cordialement,



Marcel Belzile
Maire